

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : COUTURE ET PASSION
Adresse	Maison des associations de Chennevières -36 rue des fusillés Chateaubriand 94 430 Chennevières-sur-Marne (Lieu des actions) <u>Courrier administratif</u> : Mme Naima AZZI - 18 villa Picardie 94 430 Chennevières-sur-Marne
Territoire du projet	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
Intitulé de l'action	INITIATION A LA COUTURE
Renouvellement de l'action	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Thématique	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Culture, Art
Thème ACsé	
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	-Centre municipal la Colline 13 rue Rabelais 94430 Chennevieres-sur-Marne -Maison des associations 36 rue des fusillés Chateaubriand 94 430 Chennevières-sur-Marne

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 40 personnes</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16/17 ans <input checked="" type="checkbox"/> 18/25 ans <input checked="" type="checkbox"/> 26/64 ans <input checked="" type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>/</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 01/01/2024 Date de fin : 31/12/2024 Durée : 1 an Fréquence :</p> <p>Des ateliers hebdomadaires toute l'année sauf le mois d'aout</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : ateliers pour les adultes de 13h30 à 16h00 à la Maison des associations. - Mercredi : ateliers pour les enfants de 13h30 à 16h30 à la maison des associations - Mercredi : ateliers pour les enfants au Centre Municipal la Colline
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former le public touché à la couture (loisirs et partage) - Créer du lien entre les gens à travers une activité (la couture)
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>L'association soutient la création et le développement d'ateliers de couture visant à enseigner cet art aux adultes et aux enfants de notre territoire. Ces ateliers fourniront une plateforme d'apprentissage créative et inclusive, favorisant l'expression personnelle, le développement de compétences pratiques, et la promotion du bien-être social.</p> <p><u>Ateliers pour adultes</u> :</p>

- Formation de base à la couture : apprentissage des techniques de couture, utilisation de la machine à coudre, travail à la main, et compréhension des tissus.
- Création de projets personnels : les participants auront l'occasion de concevoir et de réaliser leurs propres vêtements, accessoires ou objets de décoration.
- Sessions avancées : pour les participants ayant acquis des compétences de base, des ateliers avancés seront proposés, couvrant des sujets tels que la couture de vêtements sur mesure et la création de patrons.

Ateliers pour enfants :

- Initiation à la couture : introduction ludique aux notions de base de la couture, y compris la sécurité et l'utilisation appropriée des outils.
- Projets adaptés à l'âge : les enfants auront la possibilité de créer des vêtements pour poupées, des sacs à dos personnalisés et d'autres projets adaptés à leur niveau de compétence et à leur âge.
- Apprentissage créatif : développement de la créativité, de la patience et de la confiance en soi grâce à des activités artistiques liées à la couture.

Déroulement de l'action / étapes :

Les actions débuteront en janvier 2024 au sein de la Maison des associations de Chennevières avec le déroulement suivant :

Pour les ateliers adultes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h00 avec 14 personnes (12 heures).

Pour les ateliers enfants :

Les mercredis de 13h00 à 16h00 avec 10 enfants à la Maison des associations (3h00).

Les mercredis de 16h30 à 18h00 avec 5 enfants au Centre municipal la Colline (1h30).

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

Fournitures couture :

- 10 machines à coudre
- Rouleaux de tissus
- Fils à coudre / Aiguilles
- Documentation (livres d'examen CAP couture)
- Services d'impression patron
- 1 ordinateur
- 1 ordinateur portable
- 1 imprimante
- Fournitures de bureau (stylos, feuilles...)

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)		
Adultes-Relais	1	0,5
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	2	0.13
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Développement de compétences : Les ateliers de couture offrent une opportunité d'apprentissage et de développement de compétences pratiques en couture. Ils peuvent permettre aux résidents du quartier du Bois l'Abbé d'acquérir des compétences professionnelles qui peuvent être utilisées pour obtenir un emploi ou pour créer leur propre entreprise de couture.

Économique et écologique : En enseignant aux résidents du Bois l'Abbé comment coudre leurs propres vêtements et accessoires, Couture et Passion peut contribuer à réduire les coûts vestimentaires, ce qui est particulièrement important pour les familles à faibles revenus. Promouvoir une approche plus durable de la mode en encourageant la réparation, la réutilisation et la confection de vêtements plutôt que l'achat de produits neufs, ce qui contribue à réduire la consommation excessive.

	<p><u>Création de liens sociaux</u> : Les ateliers de couture créent un environnement propice à la création de liens sociaux. Les participants peuvent se rencontrer régulièrement, échanger des idées, et travailler ensemble sur des projets communs, renforçant ainsi le tissu social du quartier du Bois l'Abbé et d'ailleurs à Chennevières.</p> <p><u>Inclusion et diversité</u> : En accueillant des personnes de différents âges, origines ethniques et niveaux de compétence, l'association de couture favorise l'inclusion et la diversité au sein du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p><u>Estime de soi et confiance</u> : Réussir à créer des vêtements et des objets par soi-même peut renforcer la confiance en soi et l'estime de soi des participants, ce qui peut avoir un impact positif sur leur bien-être mental.</p> <p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</p> <p>Couture et Passion est présente dans le quartier du Bois l'Abbé depuis plus de cinq ans et a pu relever ces différents besoins après avoir échangé avec des habitants du quartier. Ceux-ci ressentent le besoin d'avoir ce type d'activité pour diverses raisons comme les loisirs, le lien social.</p>
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action :</p> <p>Nom / Prénom : Mme AZZI Naima Fonction : Médiatrice de l'association Couture et Passion Téléphone : 06.25.27.11.70 Mail : rimka_100@live.fr</p> <p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme AZZI Naima - Médiatrice de l'association Couture et Passion - Mme GARNIER Marie-Chantale : bénévole - Mme DAGO Clémence : bénévole <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : <ul style="list-style-type: none"> - Centre municipal la Colline - Partenaires extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - / - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Etat - ANCT - BOP 147 (crédits spécifiques de la politique de la ville) - Conseil départemental (crédits spécifiques de la politique de la ville)

<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <p>Ateliers du couture adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 personnes attendus <p>Ateliers de couture enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 enfants <hr/> <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <p><u>Durabilité de l'association :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants à chaque atelier (adultes/enfants/candidats libre) ; - Augmentation du nombre de membres ou de participants d'une année à l'autre ; - Nombre d'Hommes / Femmes ayant participé à l'action. <p><u>Indicateurs créatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets personnels achevés par les participants ; - Nombre de personnes participant à des concours ou des expositions de couture ; - Témoignages et des retours des participants sur leur expérience créative. <p><u>Indicateurs de liens sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants fréquentant régulièrement les ateliers ; - Enquête sur la satisfaction des participants concernant les interactions sociales au sein de l'association.
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel : 9 314 € (au prorata des heures réalisées) - Achats : 3 254 € - Services extérieurs : 300 € - Autres services extérieurs : 600 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui, les bénéficiaires des ateliers doivent être adhérent à l'association Couture et Passion et payer une cotisation annuelle.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Une cotisation annuelle de 40€ pour chaque adhésion.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Quote-part du salaire de la médiatrice de l'association : 809 heures/an x 11,52/heure = 9 314€</p>

	<p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.</i>)</p> <p>2 bénévoles sont prévus pour l'action. 221 heures /an x 12.32€/heure = 2 723€</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération : Aucune.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) : Nouvelle action proposée en 2024.</p>
--	---

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :